Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-157_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 15 décembre 2025

Service référent : *Services Techniques*

Objet : Marchés de travaux – Projet de rénovation avec extension du complexe sportif de Beg er Vil - Avenants

L'An deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Sophie LEMOULINIER, M. Serge BROSOLO, Mme Christine POUILLET, M. Hugues VANNIER, M. Jean-Michel BELZ, Mme Marie-Céline BARGAIN, adjoints au Maire, M. Alexis LIGEOUR, M. Gérard MAISNIER, M. Alain RICHARD, Conseillers Municipaux délégués, Mme Dorothée BOBEAU, Mme Nicole KIRCHGESSNER, Mme Marie-Thérèse NUGUES, M. Gildas GOUARIN, Mme Sylvie BOSSARD, M. Dominique CALCAGNO, Mme Laurence GONNOT, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne TURI.

Représentés : Mme Corinne LE JEUNE représentée par M. Gildas GOUARIN, M. Marc ESPA représenté par Mme Sylvie BOSSARD, Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain MOREAU représenté par M. Serge BROSOLO, Mme Alizée POUILLET représentée par M. Patrick LE ROUX, Mme Sabine JEGOU représentée par M. Gildas QUENDO.

Secrétaire de séance : Mme Dorothée BOBEAU.

Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-157_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 15 décembre 2025

Délibération n°157/2025

Service référent : Services Techniques

Objet : Marchés de travaux – Projet de rénovation avec extension du complexe sportif de Beg er Vil - Avenants

Rapporteur : Monsieur Gildas QUENDO, Premier adjoint, aux Grands projets, Administration générale, à la Communication, au Sport, aux Transports et aux Commerces.

Exposé :

Dans le cadre du projet de rénovation avec extension du complexe sportif, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer les marchés de travaux lors de sa séance du 13 novembre 2023.

Des adaptations de projets et aléas rencontrés sur le chantier en cours et détaillés ci-après nécessitent leur formalisation par voie d'avenants :

Lot / Titulaire	Montant initial	N° et montant de l'avenant	Exposé
3 (Etanchéité) - SEO	391'500,00 € HT	N°1 : 3'713,73 € HT (+0.9%)	Entablement – carottages acrotère – boite à eau-descente EP
6 (Chauffage, Ventilation, plomberie) – FEE/IDEX	719'800,00 € HT	N°4 : 9'936,74 € HT (+1,4%)	Modification du réseau EP Ajout d'une fontaine à eau Ajout d'une évacuation et d'un AEP
7 (Electricité, SSI) - CEGELEC	440'000,00 € HT	N°4 : 3'559,12 € HT (+0,8%)	Ajout fontaine à eau et borne wifi
7 (Electricité, SSI) - CEGELEC	440'000,00 € HT	N°5 : 5'619,90 € HT (+1,3%)	Déplacement tarif bleu Quib' fit (linéaire)
10 (Menuiseries intérieures) – PLASSART	337'945,54 € HT	N°2 : 4'273,24 € HT (+1,2%)	Modification du fond de comptoir de la buvette du hall Fourniture et pose de plinthes sapin non prévues au marché

Le coût total des travaux est rappelé ici pour un montant de 6'662'923 € hors taxe, y compris un pourcentage d'avenants global et cumulé de 3 % (hors affermissement PSE).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les avenants au marché de travaux sus exposé pour la rénovation/extension du Complexe sportif et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer, ou tout autre adjoint par délégation.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-157_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 09/12/2025, la Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable. Lors de sa séance en date du 09/12/2025, la Commission municipale Finances et pêche a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché de travaux initial,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres du 9 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants présentés dans l'exposé ci-dessus et à signer tout document afférent à son exécution ;

DIT que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire ;

DIT que la présente délibération sera transmise aux services techniques pour exécution et la Direction des Finances et de la Commande Publique ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 18 décembre 2025

Le Maire

Patrick LE ROUX

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

R. A. A. : 2025
Classification actes :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-157_2025-DE